Cinquante-sixième année. - N° 177 A Lundi 12 et mardi 13 septembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 965

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

316 642 685 RCS Orléans.
VALEMBAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 750000.00 EUR.
Adresse : avenue de la Saussaye Parc d'Activités Orleans-Sologne, 45590 Saint-Cyr-en-Val.
Précédent propriétaire : 300 914 975 RCS Meaux. **POLYMA.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : VALEMBAL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : avenue de la Saussaye Parc d'Activités Orleans-Sologne 45590 Saint-Cyr-en-Val Capital : 750000.00 EUR Numéro unique d'identification : 316642685 Lieu d'immatriculation : Orléans. Société absorbee : POLYMA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 26 rue Favier 77515 Pommeuse Capital : 350000.00 EUR Numéro unique d'identification : 300914975 Lieu d'immatriculation : Meaux. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 2726993.00 EUR - passif de 1188266.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur nette des apports s'élèverait à 1 538 726 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société HOLDING VALEMBAL, Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est situé 3 rue Guy Baillereau 37540 ST CYR SUR LOIRE, immatriculée sous le numéro 885 215 590 RCS TOURS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société POLYMA depuis le 1 er janvier 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société VALEMBAL. La société POLYMA sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée dans les 30 jours suivants la présente parution. . Montant de la prime de fusion / scission : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 04.07.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société VALEMBAL : 08.09.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe D'orléans). Pour la société POLYMA : 08.09.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe de Meaux)..